

## Pour ne manquer de rien, ne gaspillez pas : les avantages d'une économie circulaire au N.-B.



### Une économie circulaire permet de mieux utiliser les ressources de sorte à créer moins de déchets, moins de pollution et plus de produits durables.

Notre façon de fabriquer doit changer. Nous avons instauré une économie axée sur un seul objectif : le profit. Or, cette attitude s'est révélée désastreuse : une pollution qui provoque le changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes; une coupe à blanc galopante des forêts qui provoque la disparition et l'extinction des espèces; et une montagne apparemment infinie d'ordures qui remplissent les décharges, entachent nos communautés, et s'infiltrent dans nos parcs, nos forêts, nos rivières et nos océans.

### Que pouvons-nous faire?

Selon les experts, l'une des solutions consiste de changer la façon dont nous fabriquons les choses pour passer d'une économie linéaire à une économie circulaire.

### Qu'est-ce qu'une économie circulaire?

En bref, une économie circulaire sert à créer le moins de déchet possible pour tout ce que nous produisons, des aliments aux réfrigérateurs, en passant par les chaussettes, les maisons et même l'électricité.

Dans notre économie linéaire actuelle, nous ne pensons pas à réutiliser ou à recycler un produit avant la fin de son « cycle de vie », soit lorsqu'il n'est plus utile dans son état actuel. Par contre, une économie circulaire est, dès le départ, édifiée sur le principe de la réutilisation, de la réaffectation et du recyclage

des produits et des matériaux bruts afin de réduire la pollution et l'utilisation des ressources vierges en vue de diminuer la pression sur la biodiversité et de faciliter la lutte contre le changement climatique.

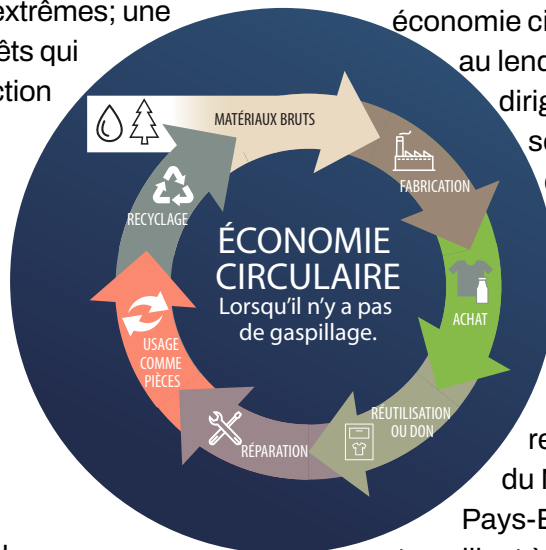
### Comment instaurer une économie circulaire au N.-B.

Le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire ne se produira pas du jour au lendemain. Il faut, en effet, que des dirigeants et des intervenants de chaque secteur de l'économie régionale et de chaque section de la chaîne d'approvisionnement participent à la construction de systèmes en circuit fermé pertinents et efficaces. Il n'y a pas d'approche unique à cet égard.

Bien qu'il s'agisse d'un concept relativement nouveau en Amérique du Nord, des pays comme le Japon, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Corée du Sud travaillent à cette refonte communautaire depuis des années.

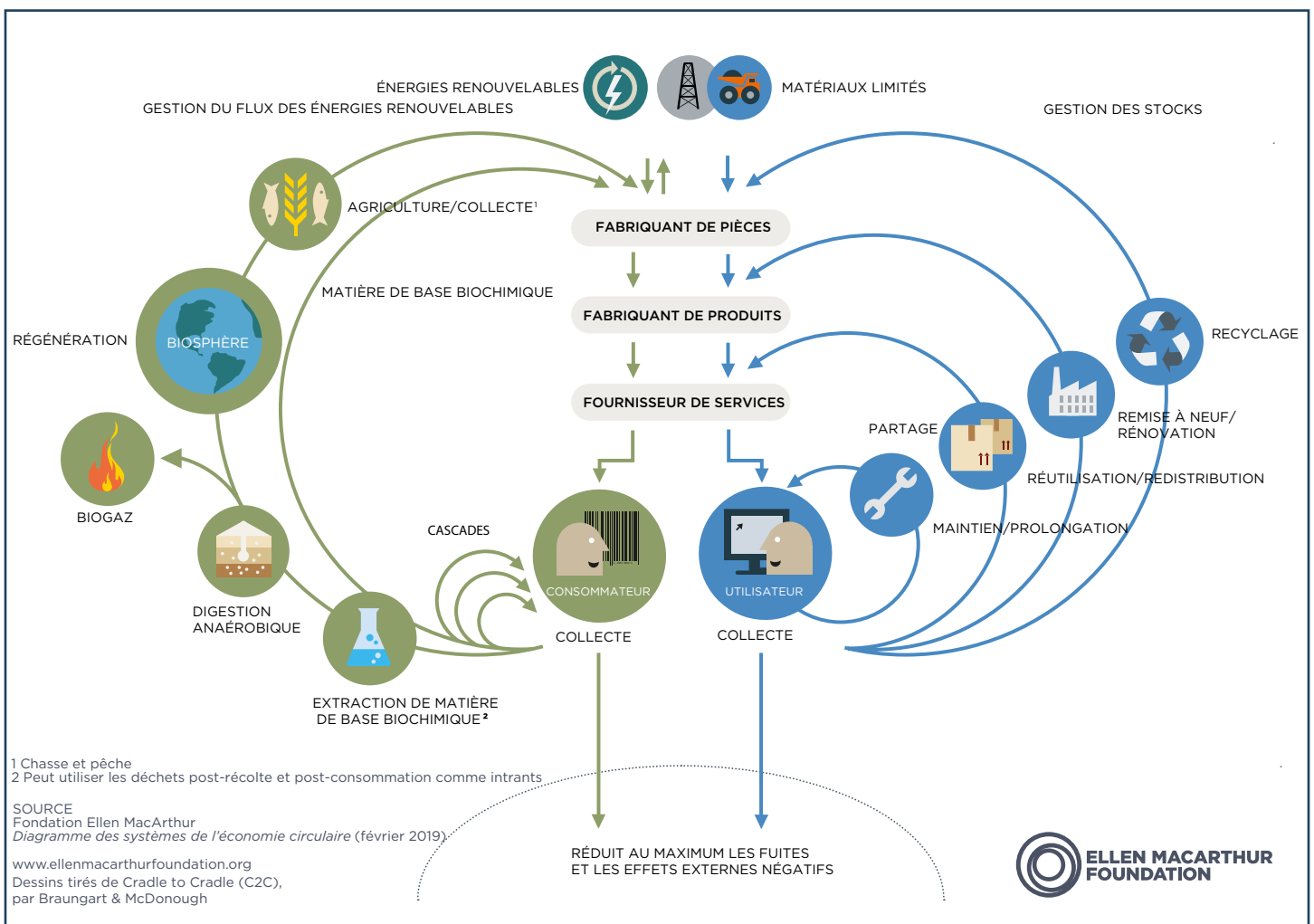
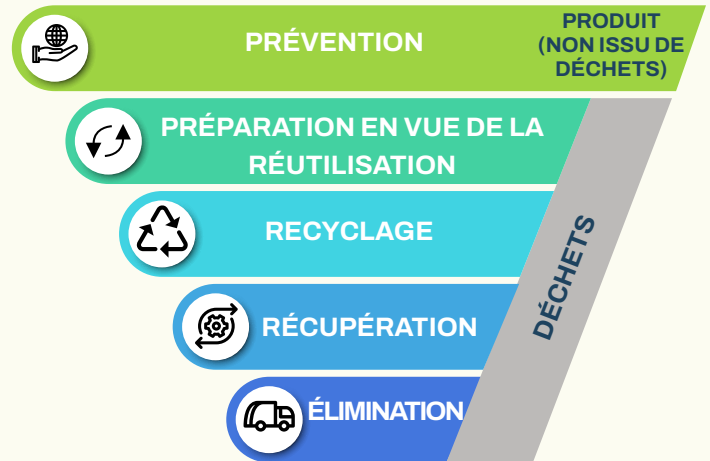
Par exemple, l'année dernière, en Corée du Sud, **95 %** des déchets alimentaires du pays ont été réacheminés pour éviter les décharges et être utilisés à de nouvelles fins. Les déchets liquides ont été transformés en biogaz pour produire de l'énergie, tandis que les rebuts alimentaires ont été transformés en aliments pour le bétail.

Comme le concept rural et axé sur les déplacements en voiture de l'Amérique du Nord fait qu'il est difficile de reproduire exactement ce que d'autres ont fait, les communautés doivent collaborer entre elles et, tout autant, s'inspirer des autres.



Un cadre de travail que nous pouvons utiliser pour faciliter la conception d'une économie circulaire pour l'Amérique du Nord est le « principe de la hiérarchie des déchets », exposé au [Graphique 3](#). Chaque niveau est un objectif. Une fois que l'infrastructure d'une communauté a établi un système d'« évacuation » fiable, les membres de la communauté peuvent commencer à penser à des moyens de « récupérer » le plus possible de matériaux évacués.

## Principe de la hiérarchie des déchets



Une économie circulaire est bien plus interreliée que notre modèle linéaire. Elle encourage la planification à partir de l'économie dans sa globalité et la recherche de possibilités de créer des cycles de production en « circuit fermé » dans et entre tous les secteurs de l'économie. Examinez ce diagramme de la fondation Ellen MacArthur, un groupe européen avant-gardiste de promotion de l'économie circulaire. Et visionnez la vidéo, brève, mais étonnante, de cette fondation, qui sert à expliquer en quoi consiste une économie circulaire.

## À quoi ressemblerait ce scénario au N.-B. ? Certaines personnes empruntent déjà la voie de l'économie circulaire.

Prenons le lieu d'enfouissement sanitaire de la Montagne de la Croix, dans le Nord du N.-B.; la quantité de matériaux de construction jetés par le secteur industriel que cette décharge reçoit est supérieure à celle de tous les rebuts combinés des 47 000 utilisateurs résidentiels. Richard Lebel, directeur de la gestion écologique de la Commission de services régionaux du Nord-Ouest, dit vouloir ramener ces déchets dans son économie locale sous la forme de nouveaux produits.

« J'ai un projet assorti d'une vision à plus long terme ... de construire une déchiqueteuse qui fonctionnerait au biogaz », nous a confié M. Lebel. « Je déchiquetterais ces matériaux (les déchets de construction) et j'essaierais de les renvoyer dans les hôpitaux ou les universités où il y a de grandes chaudières dans lesquelles on mettrait ces déchets pour produire de la biomasse afin d'alimenter l'infrastructure. »

Idéalement, on utiliserait moins d'énergie si ces matériaux issus des milieux de la construction, de la démolition et de la rénovation (CDR) étaient réutilisés plus tôt, au lieu d'être brûlés. Cependant, si le matériau est au moins récupéré à des fins énergétiques au lieu d'être simplement jeté, selon la hiérarchie des déchets, nous nous approchons alors

d'une économie circulaire.

La Commission 6 de services régionaux du comté de Kent dans le Sud-Est du Nouveau Brunswick pratique un niveau d'économie circulaire encore plus élevé. En grim pant les échelons de la hiérarchie des déchets, la quantité de déchets que l'on réachemine pour leur éviter la décharge croît. Cette région affiche, en effet, le niveau de réacheminement le plus élevé par rapport aux autres régions du Nouveau-Brunswick. À titre de référence, la région moyenne de la Commission de services régionaux affiche un taux de réacheminement total d'environ 7 à 12 %.

Ses voisins de la Commission 7 de services régionaux Sud-Est ont aussi lancé un nouveau programme qui permet aux résidents de travailler au niveau de la hiérarchie des déchets « préparation en vue d'une réutilisation ». À partir de 2021, cette région a commencé à organiser un événement bisannuel au Colisée de Moncton où quiconque peut apporter des articles réutilisables, des vêtements aux appareils en passant par les matériaux et les outils de construction. Entre 15 et 20 organismes sans but lucratif prennent ensuite ces articles pour aider leurs organisations à combler leurs besoins. Sur tous les articles donnés, 90 % trouvent une nouvelle voie. Il s'agit d'un fantastique exemple d'initiative communautaire visant à réacheminer des articles pour leur éviter la décharge et leur donner une autre vie.

### La Commission 6 des services régionaux du comté de Kent

**Taux de réacheminement à des fins de recyclage de : 48,7 %**  
(2309 tonnes de matières recyclées/ 4737 tonnes de déchets résidentiels)

**Taux de réacheminement à des fins de compostage de : 54,3 %**  
(2575 tonnes de matières organiques/ 4737 tonnes de déchets résidentiels)

**Taux de réacheminement total : 59,4 %**  
(2575 t de matières organiques + 2309 t de matières recyclées)/ (4737 t de déchets résidentiels et 3485 t de déchets industriels)



## Au-delà de la maison

Une économie circulaire brille réellement dans le cas des secteurs commerciaux et industriels.

L'initiative de la Fundy North Fishermen Association est un exemple que nous sommes fiers d'avoir au Nouveau-Brunswick. Le projet sur les « engins fantômes » de cette organisation sert à retrouver l'équipement de pêche égaré par les pêcheurs de homard durant les tempêtes ou accidentellement coupé par des bateaux passant à leur proximité. En récupérant cet équipement, on réduit non seulement le risque d'enchevêtrement des baleines, mais on évite aussi que d'autres pièges servent à former de gros nœuds sous l'eau. Les pièges qui peuvent être réutilisés sont rendus aux pêcheurs de homard; les pièges inutilisables, mais encore intacts servent à construire des murs de soutènement dans le cadre de l'aménagement du territoire, et les pièges rouillés et totalement inutilisables sont recyclés.

Les promoteurs de l'économie linéaire estiment que les déchets, la pollution et la surconsommation de matériaux ne sont que la résultante normale des activités commerciales courantes. D'aucuns désignent cette approche sous le terme « prend-fait-jette ».

Il n'est pas nécessaire que les choses soient ainsi, et ce n'est, du reste, vraiment pas ainsi que les choses doivent être.

Il y a, dans le cadre de l'économie circulaire, de multiples technologies, innovations et politiques qui aident les communautés, les régions et les pays

à passer à un système dans lequel il y a moins de déchets parce qu'on réutilise plus et préserve mieux (exploite moins) les ressources naturelles.

Plus il y a d'intervenants, plus la stratégie peut être adaptable aux besoins de la communauté.

Le nouveau Programme de la responsabilité élargie des producteurs (REP) du Nouveau-Brunswick pour le plastique, les emballages et le papier fait partie de ces étapes essentielles.

La REP est une approche politique environnementale qui rend les entreprises qui créent un produit responsables de la gestion de ce produit lorsqu'il est devenu un « déchet » (dans le sens traditionnel du terme, parce que, dans une économie circulaire, il n'y a pas de déchet, juste des possibilités!).

Pour l'essentiel, la REP fait que les entreprises sont légalement tenues de recueillir un certain pourcentage de leurs biens post-consommation au lieu de compter sur le fait que les résidents sont en mesure de recycler correctement leurs biens ou que les municipalités peuvent les recueillir sous forme de déchets, puis créer décharge après décharge avec les dollars des contribuables.

La REP reporte la responsabilité en amont, sur les entreprises qui fabriquent les produits pour les inciter fortement à concevoir des emballages et des marchandises plus facilement réutilisables.

Actuellement, le Nouveau-Brunswick a trois autres politiques liées à la REP (pour la peinture, le pétrole et les produits électroniques) en sus d'un programme d'intendance pour les pneus.

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick veut aider les communautés à passer à une économie circulaire. Vous en saurez davantage sur ce travail en consultant notre document de recherche, intitulé *Économie circulaire et réduction des déchets : l'itinéraire du Nouveau Brunswick*, dans lequel nous passons en revue l'infrastructure, les politiques et les contenus pédagogiques liés à la gestion des déchets actuels de la province, examinons les défis de chaque région et proposons des recommandations pour instaurer une économie circulaire efficace et écologique.



Conseil de conservation *du* Nouveau-Brunswick

T. (506) 458-8747

E. [info@conservationcouncil.ca](mailto:info@conservationcouncil.ca)

[www.conservationcouncil.ca](http://www.conservationcouncil.ca)

180 rue St. John

Fredericton Nouveau-Brunswick

Canada E3B 4A9



/conservationcouncil



/cc\_nb